COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région et le Département de l'Ardèche s'engagent pour lutter contre les déserts médicaux

30 juin 2022

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a adopté, en mars dernier, son Plan régional de santé. Doté de 100 millions d'euros, il a l'ambition de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première région en matière d'accès à la santé pour tous les habitants et dans tous les territoires. Plusieurs dispositifs régionaux permettent ainsi de lutter contre la désertification médicale, et notamment la création d'un Groupement d'Intérêt Public avec les Départements du Cantal et de l'Ardèche permettant de salarier des médecins généralistes en zone rurale.

De son côté, le Département a mis en place, par l'intermédiaire de Sandrine Genest, première vice-Présidente, une cellule santé, véritable interlocuteur unique sur le territoire ardéchois pour encourager l'installation de médecins. De nombreuses actions (un logement un interne, création de journées des internes, soutien aux maisons de santé, etc.) ont déjà donné des résultats.

La dynamique mise en œuvre par le Département sera stimulée par les nouvelles mesures régionales en matière de santé. En effet, le Plan régional de santé a permis la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) destiné à salarier directement des médecins généralistes dans des zones touchées par la désertification médicale. Ce dispositif régional a été lancé avec deux Départements : l'Ardèche et le Cantal.

Ce GIP « Ma Région, ma santé – Auvergne-Rhône-Alpes » va permettre de lutter activement contre la désertification médicale dans les territoires les plus concernés par ce phénomène. Il permettra en effet à la Région et aux Départements d'inciter des médecins généralistes à s'installer en zone rurale pour faciliter l'accès aux soins de tous les habitants. Et, conformément à l'engagement de campagne de Laurent Wauquiez, de faciliter leur recrutement et leur emploi sous statut salarié.

Ainsi, le Département de l'Ardèche intègrera le GIP initié par la Région. Cela va permettre de compléter son action en faveur de la mise en place d'une offre de médecine générale pour tous les Ardéchois.

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 - Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr

L'Ardèche a décidé d'être un département pilote en la matière, avec le Cantal.
Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche, Bruno Faure, Président du Département du Cantal et Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont pu ainsi faire le point, ce mercredi 29 juin, sur l'avancée de ce dossier.

Une véritable cartographie des besoins sera travaillée par la cellule santé ardéchoise et les services de la Région, en lien permanent avec l'ARS et les élus locaux, pour affiner les lieux d'implantation de ces centres de santé régionaux.

Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et Bruno Faure, Président du Département du Cantal.

-